

Image not found or type unknown



Interruption connexion prise telefonique

Par **tarabiscotte**, le **05/12/2014 à 18:48**

Bonjour,rnrnJe souhaiterai savoir si le bailleur doit payer les frais d'intervention, pour relier une prise téléphonique murale au réseau telefonique aérien arrivant de la voie publique, lorsqu'il s'avère qu'il y a une coupure de liaison entre les deux.rnOu, est-ce le locataire qui doit payer ?